

Les archives politiques conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec

François David et Christian Drolet

Numéro 94, 2008

Québec 1608-2008 : quatre cents ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6883ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

David, F. & Drolet, C. (2008). Les archives politiques conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. *Cap-aux-Diamants*, (94), 67–70.



LES ARCHIVES POLITIQUES CONSERVÉES À BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

PAR FRANÇOIS DAVID ET CHRISTIAN DROLET

En cette année de festivités soulignant les 400 ans de la ville de Québec, il est bon de rappeler qu'en 1791, près de 30 ans après la conquête militaire, les Britanniques instaurent dans le Haut et dans le Bas-Canada un régime parlementaire calqué sur celui en vigueur à Westminster. Pour la première fois de son histoire, la ville de Québec devient l'hôte d'une Chambre d'assemblée constituée de représentants élus.

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, l'établissement d'un État démocratique bouleverse les règles de gouvernance et le paysage politique : dorénavant, des députés élus exercent le pouvoir législatif en votant des lois, et des partis politiques luttent pour l'obtention du pouvoir exécutif en tentant de faire élire une majorité de députés.

Les archives des élus et des partis politiques sont des sources essentielles pour la recherche et la constitution du patrimoine archivistique. Le député, par son rôle, est un témoin du système démocratique, mais aussi un acteur de premier plan dans sa région. Le bureau de comté d'un député, étant un lieu de convergence, est souvent représentatif de l'histoire régionale. En effet, les archives accumulées par un parlementaire dans le cadre de ses fonctions témoignent de manière significative des préoccupations et des attentes des citoyens qu'il représente.

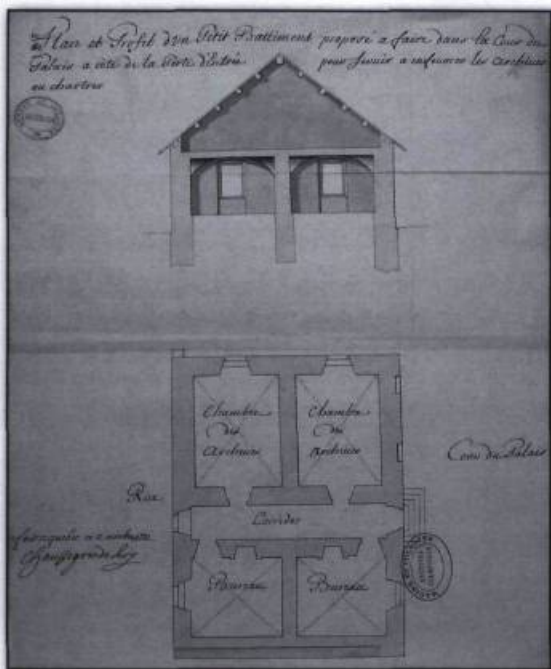
Les archives privées accumulées par les parlementaires sont complémentaires aux ar-

chives de l'État conservées par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Ces dernières sont indispensables à la compréhension des grands courants de pensée et des mouvements idéologiques qui influencent le cours de nos vies. Elles sont aussi très révélatrices quant aux orientations et aux interventions de l'État dans des secteurs majeurs comme la santé, l'éducation, la culture et l'économie. Enfin, jumelées à certains fonds d'archives de parlementaires et de partis politiques, elles apportent un nouvel éclairage sur la vie politique d'hier et d'aujourd'hui.

UN GIGANTESQUE COFFRE AUX TRÉSORS!

BAnQ est une institution culturelle qui a pour mission d'acquérir, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire publié et archivistique du Québec ou relatif au Québec. Elle offre à tous les Québécois – sur place, par Internet ou par prêt entre bibliothèques – un accès gratuit à de vastes collections universelles et aux services d'une bibliothèque publique d'envergure. BAnQ regroupe la Grande Bibliothèque et le Centre de conservation, tous deux situés à Montréal, ainsi que neuf centres d'archives à Montréal, Québec, Gatineau, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sept-Îles, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Sir Lomer Gouin, lors de sa nomination comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec à l'Assemblée législative de Québec, 1929. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal. Collection Charles Robert William Gordonsmith (P32)).



Projet d'un bâtiment de conservation des archives par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, 2 octobre 1731. (Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence, France). Fonds des Colonies (C11A), Correspondance générale).

Avec plus de 53,5 kilomètres de documents écrits, soit l'équivalent d'environ 160 000 boîtes d'archives, 900 000 cartes et plans, 13 500 000 documents iconographiques (photographies, cartes postales, gravures, dessins), 50 000 heures de films, de vidéos et d'enregistrements sonores, imaginez tout ce qu'il y a à découvrir, à lire, à voir et à entendre sur les hommes et les femmes qui ont façonné l'histoire du Québec depuis quatre siècles.

Parmi les artisans de notre histoire figurent au premier plan les parlementaires et les partis politiques. Dans les pages qui suivent, nous présentons brièvement un certain nombre des quelque 200 fonds d'archives de politiciens conservés à BAnQ, en espérant ainsi rendre hommage à ces bâtisseurs qui, par leurs actions, ont façonné notre histoire nationale.

AU TEMPS DES COLONIES : 1608-1791

La conservation et la préservation des archives de l'État préoccupent déjà l'administration en place au XVIII^e siècle, soit durant la période coloniale française. Soucieux de la pérennité du pouvoir et de la protection des droits collectifs et privés, l'intendant Gilles Hocquart (1694-1783) fait part de ses inquiétudes au ministre de la Marine, Jean-Frédéric Phélypeaux de Maurepas (1701-1781), dans une lettre datée du 5 octobre 1731 :

« Il m'a été souvent représenté depuis que je suis en Canada, que les minutes des actes des notaires, les registres du Conseil supérieur, et de la Prévosté ne peuvent estre en seureté dans les maisons particulières des greffiers où ces minutes et ces registres sont déposés, par les accidents du feu qui peuvent survenir, et qui consumeroient les titres de tous les particuliers de cette colonie. Ces représentations m'ont paru, Monseigneur, si importantes que j'ay cru devoir vous en faire part, et vous proposer pour la seureté publique de faire construire un batiment à l'abri du feu pour contenir tous ces papiers. »

Arthur Sauvé en compagnie de son épouse, à sa gauche, et d'amis lors d'un voyage en France, vers 1925. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal. Fonds Famille Sauvé (P719).





René Lévesque, journaliste à CBC, en compagnie d'un collègue au Cercle des journalistes de Montréal, juin 1949. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal. Fonds Conrad Poirier (P48)).

Malheureusement, la requête de Hocquart pour la construction d'un bâtiment spécifique à la conservation des archives ne sera pas retenue par l'autorité royale. Malgré ce refus, Hocquart persiste et fait aménager un dépôt au palais de l'intendant à Québec. Cette initiative a permis, au grand bonheur des historiens, de préserver une part importante des archives politiques, administratives et gouvernementales produites sous le Régime français.

LE PARLEMENTARISME AVANT LA CONFÉDÉRATION : 1792-1866

De l'élection de Jean-Antoine Panet (1751-1815) comme député de la Haute-Ville de Québec en 1792 à la transformation du parti canadien de Louis-Joseph Papineau (1786-1871) en parti patriote en 1826, de l'Acte d'Union du Haut et du Bas-Canada en 1840 au gouvernement formé par John Alexander Macdonald (1815-1891) et Étienne-Paschal Taché (1795-1865) en 1864, BANQ possède plusieurs documents témoignant des grandes transformations politiques.

Signalons, à titre d'exemple, le fonds Famille Joseph Papineau. Ce fonds d'une grande richesse renferme de la correspondance et des documents se rapportant à la vie quotidienne de la famille et aux activités de la seigneurie de la Petite-Nation, dont Joseph Papineau (1752-1841) fut le seigneur. BANQ possède également le fonds d'archives de René-Édouard Caron (1800-1876), député de la circonscription de la Haute-Ville de Québec à

la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada de 1834 à 1836. Le fonds Jean-Joseph Girouard (1794-1855) illustre, pour sa part, les activités de ce député qui fut arrêté et incarcéré en raison de sa participation aux rébellions de 1837 et de 1838.

LA CONFÉDÉRATION, 1867-1960

D'abord, la période qui s'échelonne de l'établissement de la Confédération, en 1867, jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, en 1914, se caractérise par l'existence de plusieurs fonds d'archives de grandes personnalités. BANQ possède entre autres le fonds d'archives de la famille Joly de Lotbinière, qui contient des documents sur Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908), élu premier ministre libéral du Québec, en 1878. Signalons également les fonds des premiers ministres Félix-Gabriel Marchand (1832-1900), Simon-Napoléon Parent (1855-1920) et Lomer Gouin (1861-1929) ou encore du député Télesphore-Damien Bouchard (1881-1962).

En 1920, survient un événement qui marque un tournant dans la constitution du patrimoine archivistique québécois : Athanase David (1882-1953), secrétaire et registraire de la province de Québec, nommé Pierre-Georges Roy (1870-1953) premier archiviste provincial et, l'année suivante, crée les Archives de la province de Québec. Une intervention plus soutenue de l'État, une approche plus systématique auprès des créateurs et une prise de conscience de la valeur des archives comme « objet patrimonial » ont permis

la préservation d'importants fonds d'archives de premiers ministres tels que Joseph-Adélaïde Godbout (1892-1956), Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952), Paul Sauvé (1907-1960) et de personnalités politiques de premier plan telles que René Chaloult (1901-1978), Thomas Chapais (1858-1946) et Arthur Sauvé (1874-1944).

LE QUÉBEC CONTEMPORAIN : DE 1960 À NOS JOURS

À partir de la Révolution tranquille, la société québécoise prend de plus en plus conscience de son identité. La modernisation de l'État s'accélère et, en parallèle, la formation académique des archivistes se développe.

En 1961, le gouvernement du Québec crée le ministère des Affaires culturelles, dont le premier titulaire est Georges-Émile Lapalme (1907-1985). Les Archives nationales du Québec, qui relèvent de ce ministère, multiplient les démarches auprès des parlementaires pour assurer la sauvegarde et la diffusion de leurs archives. Grâce à ces efforts, les archives des Jean Lesage (1912-1980), Robert Bourassa (1933-1996), René Lévesque (1922-1987), Jacques Parizeau (né en 1930), Claude Ryan (1925-2004) et Lucien Bouchard (né en 1938), pour ne nommer que ceux-ci, ont été préservées.

LES ARCHIVES DES PARTIS POLITIQUES

Les archives produites par les partis politiques sont, au même titre que les archives des parlementaires, des éléments essentiels à la compréhension de l'histoire politique. À ce titre, BANQ, qui a pris la relève des Archives nationales du Québec, a acquis des documents d'archives en provenance notamment du Parti libéral du Québec et du Parti québécois. Elle a aussi entrepris

des démarches auprès des principaux partis politiques actuels afin de leur proposer un guide de gestion les aidant à organiser et à gérer leurs documents administratifs et leur permettant d'identifier et de préserver les documents qui présentent une valeur historique.

DES PARTENAIRES POUR MIEUX FAIRE

BANQ favorise également l'acquisition, le traitement, la conservation et l'accessibilité des archives de parlementaires par des partenaires. L'acquisition d'archives se fait dans le respect des politiques des autres services d'archives et du principe de territorialité, qui favorise le maintien des archives privées dans leur région d'origine.

Signalons également qu'un protocole d'entente entre l'Assemblée nationale du Québec et BANQ encadre l'acquisition, le traitement, la conservation et la diffusion des archives privées produites par les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil législatif du Québec.

De son côté, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec a créé, en 2000, un comité des archives et objets de mémoire qui a, parmi ses objectifs, de sensibiliser les anciens parlementaires à conserver les archives qu'ils ont produites dans le cadre de leurs fonctions. ☺

Les archives privées des parlementaires et des partis politiques sont le miroir de la collectivité québécoise. Heureusement, la conservation des archives de l'État et de ses représentants élus est une préoccupation de longue date. Ces fonds d'archives demeurent des sources incontournables pour mieux saisir la vie politique québécoise.

Aujourd'hui, il appartient à BANQ et à ses partenaires d'en assurer la préservation et l'accessibilité et de poursuivre les efforts consentis par les générations passées pour l'enrichir. Nous souhaitons que ces efforts garantissent aux parlementaires et aux partis politiques actuels la place qui leur revient au panthéon de notre histoire.

Pour connaître les ressources documentaires disponibles à BANQ et les adresses des centres d'archives, consultez le portail de BANQ au www.banq.qc.ca.

■ François David est archiviste coordonnateur de la section des archives privées, judiciaires et civiles au Centre d'archives de Montréal de BANQ.

■ Christian Drolet est archiviste coordonnateur de la section des archives privées, judiciaires et civiles au Centre d'archives de Québec de BANQ.

■ Façade du parlement de Québec, auteur et date inconnus. (Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec. Collection Michel Gaumond (P835)).

